

RENCONTRE TERRITORIALE • 2025 •

La médiation sociale et l'accès aux droits et
aux services : mise en perspective



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Jeudi 16 octobre 2025 de 9h30 à 16h

Maison Régionale des Sports - 54510 Tomblaine



Territoires concernés :

Meurthe-et-Moselle, Meuse,
Moselle, Vosges



Publics concernés :

- **Médiateurs sociaux - structures :**
employeurs / encadrants / tuteurs,
- **Agents de l'Etat** en charge d'animer
le dispositif
- **Opérateurs GIP FTLV :**
formateurs, intervenants dans le
champ de la médiation sociale



PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h30 à 09h50
Plénière

Ouverture de la journée

09h50 à 10h25
Plénière

Accès aux droits, de quoi parle-t-on ?

Par Rémi Le Gall, Maître de Conférences en Sciences économiques, IAE Nancy School of Management - TETRAS – Territoire, travail, âge et santé, Université de Lorraine

10h30 à 12h15
En sous-groupe entre pairs

ATELIER EMPLOYEURS-ENCADRANTS : 1 groupe

Accès aux droits : défis partagés et solutions collectives

ATELIER MEDiateURS SOCIAUX : 5 groupes d'échange de pratiques

De la demande d'information à l'orientation vers le bon interlocuteur (voir jusqu'à la mise en relation) : quel positionnement pour le médiateur social ? Quelles réalités de terrain ?

12h15 à 14h00 : Pause déjeuner de 1h45

14h à 15h
En aparté

ATELIER EN BINOME / EN EQUIPE

Temps de dialogue sur la thématique

15h à 15h45
Plénière

Eclairage / ouverture sur des pratiques inspirantes :

Territoires zéro non-recours : éclairages et place de la médiation sociale dans les dispositifs expérimentaux

Par Rémi Le Gall, Maître de Conférences en Sciences économiques, IAE Nancy School of Management - TETRAS – Territoire, travail, âge et santé, Université de Lorraine

Présentation de l'association AD2S : une communauté d'acteurs et des outils opérationnels en faveur de l'accès aux droits et aux soins des publics fragiles

Par Charline Trouillet, Directrice de l'association AD2S Nancy

15h45 à 16h

Mise en perspective

Par Murielle Maffessoli, Directrice ORIV Grand Est

